Conseil d’école du 9 février 2021

*Présents* :Mmes Valente, Rodriguez, Boisseau, Guenfoud,Reboul ( liste Valente), Mme Bentolila, Mr Béguinot ( liste Béguinot)

 Mmes Allonnier, Berger, Brebant, Creff, Juricic, Labaye, Quaresma-Nunes, Wahl, enseignantes et M. Racofier, directeur

Cette réunion se tient en visio-conférence en raison de la crise sanitaire.

1. Contexte sanitaire

Il y a eu différentes phases depuis la rentrée scolaire et l’école a dû s’adapter à chaque fois.

\* Renforcement des gestes barrière : septembre-octobre (éviter les brassages, aération, lavages des mains, etc..).

\* Novembre/décembre/janvier : idem avec en plus les masques pour tout le monde et renforcement de la distanciation à la cantine et non brassage des élèves (les élèves de la même classe mangent ensemble).

\* Depuis le 1er février : les masques doivent être chirurgicaux ou « grand public » de catégorie 1. Si un enfant est positif, ses camarades ne sont pas considérés comme cas contact sauf si 3 élèves de la même classe sont positifs. Si la présence du variant est détectée, la classe est fermée.

La mairie a nommé une personne présente toute la journée dans le groupe scolaire pour nettoyer les poignées de portes, les rampes d’escaliers et pour passer régulièrement dans les toilettes.

Les enseignants indiquent que les masques sont en nombre suffisant mais qu’il manque des produits d’hygiène tels qu’essuie-main, savon, gel hydro-alcoolique pour les adultes, ainsi que des gants fin pour les soins aux enfants. Les RPE proposent de faire remonter nos demandes à la mairie

Certains enfants plus sensibles ont des irritations aux mains suite aux lavages fréquents ou à l’utilisation du savon.

Cantine : le réfectoire est assez grand pour permettre deux services avec les mêmes classes à chacun des services. Il peut arriver que certains élèves sortent à 13h30 du réfectoire.

1. Rentrée 2021

Une classe a été ouverte pour la rentrée prochaine au regard des effectifs prévus. Cette année,211 élèves présents pour 8 classes (moyenne : 26.27) avec 33% de décharge de direction. 40 CM2 iront au collège, 62 CP sont attendus.

L’an prochain, 230 élèves sont attendus pour 9 classes (moyenne : 25.5) avec 50% de décharge soit 2 jours / semaine.

La structure n’est bien sûr pas encore établie.1 fermeture de classe en maternelle.

Les RPE saluent cette décision : une nouvelle classe et du temps supplémentaire pour la direction.

 Mr Racofier explique qu’il faut bien différencier la carte scolaire (nombre de classes dans une école) déterminée par l’Éducation Nationale) et la sectorisation (école attribuée selon l’adresse des parents – fait par la mairie).

1. Suivi de scolarité

La remise des bilans de mi- année a eu lieu le samedi 30 janvier en présentiel, tous les parents qui se sont déplacés ont été reçus par les enseignants. Il est important que les parents consultent le LSU.Toutes les réunions et rencontres prévues avec le collège sont pour le moment suspendues.Une information sur l’entrée au collège aura lieu en mars avec la procédure « Affelnet ».

2 étapes : le volet 1 avec informations administratives et le volet 2 avec le collège de secteur et/ou les éventuelles demandes de dérogation et options.Chaque élève dépend du collège de secteur lié à son adresse.

1. Réflexion autour du climat scolaire

Nous observons depuis décembre, et durant ce début d’année, que les enfants sont agités et que des tensions peuvent exister entre eux (tensions, conflits).

Rappel : il y a deux services de récréation pour donner à chacun plus d’espace et plus de possibilités de jouer.

Nous avons constaté également que les élèves les plus âgés (cm1 et cm2) jouent ensemble dans la sphère privée à des jeux en ligne pas toujours adaptés à leurs âges et des tensions existent entre eux. De même, l’utilisation de réseaux sociaux, de messageries peut entraîner des problèmes importants.

Si jeunes, les élèves ne mesurent sûrement pas la portée de leurs messages, de leur contenu et la diffusion rapide qui peut en être faite. Cela rejaillit sur l’école et le climat scolaire avec des incivilités, moqueries, insultes, intimidations.

Nous rappelons la responsabilité des parents en la matière.

L’école et les familles doivent s’adapter à l’utilisation des outils numériques et une information doit être faite sur les conséquences relationnelles et sanitaires de ces usages. Un travail est mené en classe à ce sujet quotidiennement. Les officiers de prévention du commissariat de Clamart ont été sollicités et devraient pouvoir intervenir auprès des cm1 et cm2. Un climat scolaire serein et apaisé est une condition indispensable à la progression de chacun et au bon déroulement des apprentissages.

Les RPE s’interrogent sur les actions qui peuvent être menées pour améliorer les choses.

M. Racofier mentionne que la responsabilité première revient aux parents ainsi que l’ont rappelé les officiers de prévention.Les RPE soulèvent le problème des parents qui interviennent et prennent à partie directement les enfants devant l’école lorsqu’il y a conflit. Il est compliqué pour l’école d’intervenir puisque cela se déroule à l’extérieur de l’établissement.

Les enseignantes de cycle 3 informent qu’elles mènent des actions spécifiques à destination de leurs élèves pour revenir sur les bases du savoir vivre et comment établir de bonnes relations, reconnaître et différencier ce qui est du jeu ou de l’intimidation, etc. Le directeur rappelle que le harcèlement est une notion juridiquement définie et qu’en cas avéré de harcèlement, les parents peuvent porter plainte.

REP : comment se fait le lien avec les parents ? Les parents sont convoqués à l’école pour être informés des faits, parents des victimes et parents des présumés harceleur ou intimidateurs. Ceci est plus compliqué en élémentaire car il y a moins d’adultes qu’au collège : médiateur, infirmière, assistants d’éducation, CPE, etc. L’école élémentaire manque cruellement d’adultes.

Les RPE parlent aussi des soucis liés aux sanitaires avec des enfants qui ne veulent pas y aller, notamment les plus petits intimidés ou embêtés par les grands ou alors parce qu’ils n’osent pas verrouiller les portes. Un rappel sera fait à ce sujet.

1. Questions RPE

**Bibliothèque : question du protocole sanitaire**

La question de la manipulation des livres se pose. Eventuellement, nous pourrions envisager l’intervention de parents sur des créneaux horaires prédéfinis pour aider les enseignants lors de la fréquentation de la bibliothèque : gérer la classe, les prêts, les retours, la présentation des livres…

Il faudra peut -être attendre que la situation sanitaire soit plus propice.

Les RPE parlent de l’intervention de stagiaire ? Mr Béguinot explique que le souhait des parents est d’aider l’école dans les multiples tâches qu’elle doit accomplir.

**Dispositif EILE**(enseignements internationaux de langues étrangères):les documents ont été transmis en juin. Pour information, c’est un dispositif d’enseignement Éducation Nationale qui ne relève pas du périscolaire même si ces cours se déroulent hors temps scolaire.

Les municipalités ne sont pas tenues d’organiser cet enseignement. Au Plessis-Robinson, le portugais et le serbe peuvent être proposés. Cette année, au vu du contexte sanitaire, tout a été suspendu. L’information pour la rentrée 2021 sera transmise aux familles.

**Rôle des représentants de parents** : les parents, partenaires indispensables, sont informés de la vie de l’école, des grands axes du projet d’école mais tout ce qui concerne (le pédagogique, l’organisation du travail en classe, les choix multiples de l’école) revient aux enseignants.

**Bilan coopérative** : il y a actuellement environ 7 200 € dans les caisses de la coopérative scolaire.

(2 800€ de dons des familles, 1 200€ photos scolaires et 321€ de vente de chocolats).

Comme il n’y a pas de sortie possible pour le moment, l’école aimerait dépenser cet argent en faisant venir un intervenant dans chaque classe, dans un domaine artistique ou culturel. La coopérative pourrait financer des projets de l’école évoqués en conseil de délégués.

Les élèves ont pensé à la mise en place d’un circuit de billes, à l’achat de plantes, etc...

Fin de la réunion : 20h15.